

# **RAPSIM**

**Réseau d'aide aux personnes seules  
et itinérantes de Montréal**

## **Plan d'action 2018-2019**

**Adopté à l'assemblée générale annuelle  
du 5 juin 2018**

## **Priorité de l'année**

### Résolution 1

**Que le RAPSIM poursuive son travail en faveur d'une approche globale de la lutte à l'itinérance.**

**Qu'il mène ce travail en impliquant ses membres pour alimenter son action, contribuer à son développement et à sa réalisation, cela tant par l'animation de ses comités (Logement, Droit au revenu et Opération Droits Devant) que par des rencontres ad hoc ou thématiques.**

**Qu'il s'implique dans les actions du Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec qui seront menées pour défendre une approche globale.**

## **SPLI**

### Résolution 2

**Que le RAPSIM mène une action majeure pour gagner rapidement que le financement pour la SPLI annoncé pour la décennie 2019-2028 soit affecté :**

- avec une approche globale de la lutte à l'itinérance, incluant la diversité d'interventions et les immobilisations;
- avec un engagement pluriannuel;
- dans le respect du processus communautaire en place;
- avec un budget d'au moins 10 millions \$ par an pour Montréal.

## Politique en itinérance

### Résolution 3

Que le RAPSIM accentue son action pour que la Politique nationale de lutte à l'itinérance soit :

- reconnue par le prochain gouvernement, avec un leadership pour son déploiement et une implication de l'ensemble des ministères concernés;
- appuyée par des investissements accrus du gouvernement de ses différents ministères concernés, prioritairement dans la lutte à la pauvreté et pour le logement social, notamment celui avec soutien communautaire.

Qu'il intervienne sur ces enjeux, notamment en vue et à la suite des élections québécoises du 1er octobre 2018.

Qu'il s'implique activement dans les travaux du Comité directeur et de ses groupes de travail pour que se déploie le Plan d'action intersectoriel en itinérance de Montréal 2015-2020, dans ses 5 axes.

## Logement

### Résolution 4

Que le RAPSIM poursuive ses interventions pour le développement et la pérennisation du logement social avec soutien communautaire.

Qu'il accentue son action en faveur du financement du soutien communautaire en logement social, la reconnaissance de cette pratique et l'autonomie des groupes dans sa mise en œuvre.

Qu'il poursuive une action en faveur de la sauvegarde des maisons de chambres, et ce, pour les différentes populations y habitant.

Qu'il invite ses membres à la Marche du FRAPRU *De villes en villages pour le droit au logement*, lors de son passage à Montréal le 13 septembre 2018 afin de visibiliser les enjeux itinérance.

## **Pauvreté**

### Résolution 5

**Que le RAPSIM poursuive son action pour le rehaussement du revenu des personnes seules et l'accès à des programmes d'insertion diversifiés et adaptés.**

**Qu'il collabore avec d'autres acteurs concernés afin de documenter la mise en œuvre du Programme Objectif Emploi quant à ses impacts pour les personnes en situation ou à risque d'itinérance.**

## **Santé**

### Résolution 6

**Que le RAPSIM poursuive le développement de son intervention en faveur de l'accessibilité et de l'adaptabilité des soins de santé pour les personnes en situation d'itinérance.**

## **Itinérance des femmes**

### Résolution 7

**Que le RAPSIM poursuive son intervention afin que des réponses supplémentaires soient apportées aux besoins spécifiques des femmes en situation ou à risque d'itinérance, notamment par le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action régional sur l'itinérance des femmes, adopté dans le cadre des travaux du Comité directeur.**

## **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**

### Résolution 8

**Que le RAPSIM poursuive son soutien à la campagne « *Engagez-vous pour le communautaire* » et invite ses membres à participer aux actions prévues.**

**Qu'il demande, pour l'affectation des crédits de développement 2018-2019, une approche qui priorise les groupes pas ou peu financés, mais sans exclure les groupes ayant des revenus plus importants ou ayant atteint les seuls planchers de leur catégorie (référence : méthode Latulippe).**

**Qu'il informe ses membres et participe aux consultations du Ministère de la Santé et des services sociaux entourant la refonte du PSOC, en collaboration avec les autres regroupements communautaires régionaux en santé et services sociaux.**

## **Ville de Montréal**

### Résolution 9

**Que le RAPSIM mène une action soutenue pour le déploiement du Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 afin de faire reconnaître l'ampleur ainsi que la diversité des situations d'itinérance et la nécessité de répondre à l'ensemble de celles-ci.**

## **Profilage social et cohabitation**

### Résolution 10

**Que le RAPSIM accentue son intervention en regard des pratiques de profilage social et de judiciarisation afin de marquer des gains et de faire reculer ces pratiques.**

**Pour ce faire, qu'il mobilise, documente et intervienne activement pour que l'analyse de la réglementation et de son application prévue par la Ville soit menée avec son implication, celle de membres et partenaires clés.**

**Que le RAPSIM s'implique sur les enjeux de cohabitation sociale dans l'espace public pour y défendre le droit de cité, tant face aux projets d'aménagement urbain que dans le cadre du développement des interventions des organismes.**

## **Vie associative : 45<sup>e</sup> du RAPSIM**

### Résolution 11

**Que le RAPSIM saisisse l'occasion de son 45<sup>e</sup> anniversaire pour visibiliser son action, renforcer l'adhésion de ses membres et accroître son rapport de force. Vous trouverez ci-joints des documents pour notre assemblée **Pour ce faire, qu'il développe pour 2019 un projet de publication et tienne un ou des événement(s).****

## **Autres implications**

### Résolution 12

**Que le RAPSIM collabore à l'organisation de la Nuit des sans-abri du 19 octobre 2018.**